

Compte administratif 2016

Budget annexe POUPONNIERE PAUL MANCHON (M22)

Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

Le compte administratif soumis au vote de l'Assemblée, lors du Conseil départemental du 30 juin 2017, retrace l'exécution du budget annexe de la Pouponnière Paul Manchon sur l'exercice 2016.

La Pouponnière Paul Manchon accueille des enfants de la naissance jusqu'à 3 ans. L'établissement dispose d'une capacité d'accueil de 84 places réparties sur deux sites, à Asnières-sur-Seine et au Plessis-Robinson.

Les résultats du compte administratif s'établissent ainsi :

- les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 0,32 M€ et les recettes d'investissement se sont établies à 0,65 M€. Le solde de la section d'investissement est un excédent de 0,33 M€ ;
- les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 10,32 M€ et les recettes ont représenté 10,58 M€. Le solde d'exécution de la section de fonctionnement est un excédent de 0,26 M€.

1. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à 10,58 M€ (contre 8,09 M€ en 2015), dont 10,58 M€ de recettes réelles (pour l'essentiel, il s'agit de la dotation globale de financement pour l'accueil des enfants des Hauts de Seine : 8,35 M€ et des recettes perçues au titre des prix de journée facturés aux autres départements : 1,80 M€).

2. Dépenses d'exploitation

En 2016, les dépenses se sont établies à 10,32 M€ (contre 9,69 M€ en 2015) dont 9,70 M€ de dépenses réelles (83 % pour les dépenses de personnel, 10 % pour les dépenses de structure et 7 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

3. Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées au total à 0,65 M€ (contre 0,11 M€ en 2015), dont 26 k€ de recettes réelles (l'essentiel étant constitué de la dotation aux amortissements : 624 k€).

4. Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 0,32 M€ (contre 0,16 M€ en 2015) et ont été principalement consacrés aux installations et à l'acquisition de matériel.

5. Résultat global de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, les résultats de l'exercice 2016 sont les suivants :

| Section d'investissement | |
|---|-------------------|
| Dépenses de l'exercice 2016 | 320 421,70 |
| Recettes de l'exercice 2016 | 649 610,23 |
| <i>Excédent antérieur</i> | 98 836,70 |
| Résultat cumulé de l'exercice 2016 | 428 025,23 |

| Section d'exploitation | |
|---|-------------------|
| Dépenses de l'exercice 2016 | 10 321 301,36 |
| Recettes de l'exercice 2016 | 10 580 482,77 |
| <i>Excédent antérieur</i> | 222 488,46 |
| Résultat cumulé de l'exercice 2016 | 481 669,87 |

L'affectation des résultats sera réalisée pour la section d'investissement lors du budget supplémentaire 2017 et pour la section d'exploitation lors du budget primitif 2018, en application de l'instruction budgétaire et comptable M22.

Compte administratif 2016

Budget annexe CENTRE MATERNEL (M22)

Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

Le compte administratif soumis au vote de l'Assemblée, lors du Conseil départemental du 30 juin 2017, retrace l'exécution du budget annexe du centre maternel sur l'exercice 2016.

Le centre maternel est un établissement pour femmes enceintes, mères et enfants de moins de trois ans, qui permet un accompagnement de la maternité, de la relation mère – enfant et une aide à l'insertion sociale et professionnelle des mères. Il assure des missions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement, y compris en urgence.

Les résultats du compte administratif s'établissent ainsi :

- les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 0,16 M€ et les recettes d'investissement se sont établies à 0,31 M€. Le solde de la section d'investissement est un excédent de 0,15 M€ ;
- les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3,32 M€ et les recettes ont représenté 3,19 M€. Le solde d'exécution de la section de fonctionnement est un déficit de 0,13 M€.

1 Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à 3,19 M€ (contre 3,28 M€ en 2015), dont 3,19 M€ de recettes réelles (pour l'essentiel, il s'agit de la dotation globale au titre des frais de séjour, à hauteur de 3,08 M€).

2 Dépenses d'exploitation

En 2016, les dépenses se sont établies à 3,32 M€ (contre 3,18 M€ en 2015) dont 3,02 M€ de dépenses réelles (80 % pour les dépenses de personnel, 12 % pour les dépenses de structure et 8 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

3 Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées au total à 311 k€ (contre 168 k€ en 2015), dont 12 k€ de recettes réelles (l'essentiel étant constitué de la dotation aux amortissements : 299 k€).

4 Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 156 k€ (contre 55 k€ en 2015) et ont principalement été consacrées au rééquipement des services et aux travaux programmés et d'urgence.

5 Résultat global de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, les résultats de l'exercice 2016 sont les suivants :

| Section d'investissement | |
|---|---------------------|
| Dépenses de l'exercice 2016 | 156 175,21 |
| Recettes de l'exercice 2016 | 310 749,13 |
| <i>Excédent antérieur</i> | <i>1 527 097,18</i> |
| Résultat cumulé de l'exercice 2016 | 1 681 671,10 |

| Section d'exploitation | |
|---|-------------------|
| Dépenses de l'exercice 2016 | 3 316 861,79 |
| Recettes de l'exercice 2016 | 3 185 284,87 |
| <i>Excédent antérieur</i> | <i>352 119,19</i> |
| Résultat cumulé de l'exercice 2016 | 220 542,27 |

L'affectation des résultats sera réalisée pour la section d'investissement lors du budget supplémentaire 2017 et pour la section d'exploitation lors du budget primitif 2018 en application de l'instruction budgétaire et comptable M22.

Compte administratif 2016

Budget annexe CITE DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (M22)

Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

Le compte administratif soumis au vote de l'Assemblée, lors du Conseil départemental du 30 juin 2017, retrace l'exécution du budget annexe de la Cité Départementale de l'Enfance et de l'Adolescence sur l'exercice 2016.

La Cité de l'enfance et de l'adolescence accueille des filles et des garçons âgés de 3 à 13 ans. Elle comprend aussi le service Famille d'Accueil Relais d'Urgence (FARU). Les foyers d'adolescents ont été fermés en 2016 (foyer Colbert le 16 décembre et foyer de Rueil le 31 décembre).

Les résultats du compte administratif s'établissent ainsi :

- les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 94 k€ et les recettes d'investissement se sont établies à 665 k€. Le solde de la section d'investissement est un excédent de 571 k€ ;
- les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 8,07 M€ et les recettes ont représenté 8,75 M€. Le solde d'exécution de la section de fonctionnement est un excédent de 677 k€.

1 Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à 8,75 M€ (contre 7,87 M€ en 2015), dont 8,75 M€ de recettes réelles (pour l'essentiel, il s'agit d'une dotation globale au titre des frais de séjour, à hauteur de 8,59 M€).

2 Dépenses d'exploitation

En 2016, les dépenses se sont établies à 8,07 M€ (contre 7,72 M€ en 2015) dont 7,42 M€ de dépenses réelles (75 % pour les dépenses de personnel, 13 % pour les dépenses de structure et 12 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

3 Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées au total à 665 k€ (contre 319 k€ en 2015), dont 13 k€ de recettes réelles (l'essentiel étant constitué de la dotation aux amortissements : 652 k€).

4 Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 94 k€ (contre 72 k€ en 2015) et ont permis de financer notamment le renouvellement d'une partie du mobilier et l'acquisition de petits et gros matériels électroménagers et d'outillage pour les différents sites.

5 Résultat global de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, les résultats de l'exercice 2016 sont les suivants :

| Section d'investissement | |
|---|---------------------|
| Dépenses de l'exercice 2016 | 93 842,63 |
| Recettes de l'exercice 2016 | 665 178,17 |
| <i>Excédent antérieur</i> | 2 534 503,13 |
| Résultat cumulé de l'exercice 2016 | 3 105 838,67 |

| Section d'exploitation | |
|---|---------------------|
| Dépenses de l'exercice 2016 | 8 074 586,44 |
| Recettes de l'exercice 2016 | 8 752 039,50 |
| <i>Excédent antérieur</i> | 521 423,67 |
| Résultat cumulé de l'exercice 2016 | 1 198 876,73 |

L'affectation des résultats sera réalisée pour la section d'investissement lors du budget supplémentaire 2017 et pour la section d'exploitation lors du budget primitif 2018 en application de l'instruction budgétaire et comptable M22.